



Le mot du Maire



Le mot du Maire	Page 1
La Mairie	Page 2
Infos	Page 3/5
Extraits du CM	Page 6/12
Urbanisme	Page 13/14
Ecole	Page 15
Joies et Peines	Page 16
Anniversaires	Page 17
Travaux	Page 18
Village fleuri	Page 19/20
Eric KRUPA	Page 21
Pompiers	Page 22
Médaille de la famille	Page 23
Infos mairie	Page 24

Chers concitoyens

Face à une nouvelle année, il est de tradition de formuler des souhaits, c'est toujours avec plaisir que je me consacre à ce rituel annuel.

Fêter Noël, ce n'est pas rien ! Cette période de l'année est toujours l'occasion de se réjouir, de partager d'agréables moments en famille, entre amis, entre habitants.. Noël, c'est débord la fête des enfants, c'est vrai... mais il n'est pas interdit, à vous, les parents, d'y participer !

Je profite de ces vœux de fin d'année pour remercier toutes celles et ceux qui s'impliquent dans la vie communale au travers de nos différentes associations. C'est une composante vitale de notre bien-être et je ne saurais que vous encourager à continuer. La commune a besoin de vous !

Je tiens à vous présenter, au nom de toute l'équipe municipale et en mon nom personnel, un Joyeux Noël et mes vœux les plus sincères de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année 2012 !

Denis Wiederkehr



Congés de Noël Mairie

Le secrétariat sera fermé entre Noël et Nouvel An
Une permanence sera assurée le 31 décembre de 8h à 12h.

Heures d'ouverture du Syndicat d'eau

Le Secrétariat:

Laurence WANNER Tel : 03.89.68.64.27

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h15 - 11h15 / 13h30-15h30

Jeudi : 8h15 - 11h15 / 13h30-15h30

Permanence le mardi soir de 18h à 19h30

Fermeture du syndicat d'eau :

Du jeudi 22 décembre 2011

au lundi 2 janvier 2012

Le secrétariat vous souhaite une bonne fin d'année

Mairie

Coordonnées : Téléphone 03-89-68-60-14
Fax 03-89-68-73-46
Mail mairie-attenschwiller@wanadoo.fr

Horaires d'ouvertures : Lundi 13h30-19h00
Mardi/Jeudi/vendredi 13h30-17h30
Mercredi 8h00-12h00

Secrétaires de Mairie : Madame Nadia DOLECZIK
Madame Frédérique GOEPFERT

Agents techniques Monsieur Roland BAUMANN
Monsieur Cédric SCHWOB
Monsieur Christian STALTER

Agent d'entretien Madame Régine BUBENDORFF
ATSEM Madame Sabine KUNKLER

Permanence des élus

Les élus tiennent une permanence en Mairie le lundi de 18h à 19h00.

Enseignement

Ecole Maternelle	Mme Anne GACHOT	03-89-68-76-77
Ecole Primaire	Mlle ADAM Laetitia	CP/CE1 03-89-68-68-38
	Mlle FREITAG Laetitia	CE1/CE2 —

Déchetterie de Michelbach-le-Haut

Horaires d'ouverture :

<u>Avril à Septembre :</u>	
➤ Mercredi de 14h00-19h00	
➤ Vendredi de 17h00-19h00	➤ <u>Octobre à mars :</u>
➤ Samedi de 8h15-12h00	➤ Mercredi de 14h00-18h00
	➤ Samedi de 8h15- 12h00

Communauté de Communes de la Porte du Sundgau 03-89-68-17-07

Crèche/Halte garderie

Tom Pouce (Hagenthal-le-Bas) 03-89-68-15-99
Les loustics (Ranspach-le-Bas) 03-89-68-26-21

Communauté de Paroisses

Curé Paul schwindenhammer 06-81-20-28-74

Service incendie et sécurité

Urgences/Samu	15	
Gendarmerie	17	
Pompiers	18	
Brigade verte	03-89-68-52-98	Centre anti-poison 03-88-37-37-37

Périscolaire Rêve & Ris

Attenschwiller / Michelbach-le-haut
Direction: Laetitia Blumberger
Tél: 03 89 68 67 32

Social

Pour toutes questions sociales, vous pouvez vous adresser à Madame Sylvianne MULLER, Assistante Sociale responsable de la commune. Elle est joignable au Centre Médico Social de Saint-Louis au **03-89-70-91-80**.

Tout au long de l'année



Une couvertine en remplacement de celle qui fut arrachée par un coup de vent en Février

Art & voix à Attenschwiller

Cette année encore, la conjugaison du chant et des Arts a séduit



Opération Rhin Propre

La récolte d'une matinée, de quoi rendre songeur



La vente des tulipes au profit du service d'Hématologie des hôpitaux de Mulhouse a rapporté la somme de 1760€ .
un grand merci à la population de notre commune.

Butzimmumel



Comme chaque année la tradition du **BUTZIMMUMEL** perdure, et c'est sous un soleil ardent que le porte à porte a eu lieu. Souhaitons une longue vie à cette tradition typique de notre commune.

Tout au long de l'année



Dimanche 8 mai: Journée du vélo

- Comme chaque année L'union cycliste d'Attenschwiller a proposé ses circuits adaptés à tous
- 20 km route pour le circuit familial
 - 45 km route pour rouleurs confirmés
 - circuit VTT fléché

Le traditionnel repas carpes frites qui connaît un succès sans faille a rassemblé nombre de candidats tant du côté des sportifs de la petite Reine, que des amateurs de carpes frites .



ATTENSCHWILLER, la campagne de la Ligue contre le Cancer pour le Comité du Haut-Rhin a rapporté la somme de **5441.51 €**

Merci aux généreux donateurs ainsi qu'à l'ensemble des quêteurs de la commune

lundi 26 décembre 2011 à 19h
Concert du Choeur d'hommes Liederkranz
 Eglise S' Valentin d'Attenschwiller
 avec la participation de :
Joseph Gerwill à l'orgue et
Jean-Georges Koerper au saxophone



Calendrier des manifestations 2012

Union cycliste:
06/Mai Randonnée cycliste **07 Octobre** Fête des rues
25 Novembre Repas carpes **07 Décembre** Concours de Jass

Chœur d'Hommes Liederkranz:
Dimanche 5 février: Concert à la Coupole de St Louis
Samedi 24 Mars : Concert à Illfurth avec la maîtrise de garçons de Colmar
Vendredi 07 au dimanche 09 Septembre: Organisation du festival CAELICANTUS Attenschwiller
Mercredi 26 décembre Concert de Noël à Attenschwiller

Dry-RATZER

- 18/02/12** Prestation dans les rues
- 21/02/12** Carnaval prestation au bal
- 10/06/12** Marché aux puces
- 07/10/12** Fête des rues



Rentrée musicale

La musique « Liberté » d'Attenschwiller a le plaisir de vous inviter à une « découverte de la musique et des divers instruments », qui se déroulera le jeudi 19 janvier 2012 à la halle de la Liberté à 20h15.

Ouvert aux jeunes et moins jeunes, débutants ou musiciens ayant déjà pratiqués.

Venez nombreux

Bureau de Musique Liberté
 20080 - Chemin-Abraham, 3 Rue des Vignes, 68220 Attenschwiller (03 83 88 71 44)

Association Avicole Attenschwiller

- 17/06/2012 :** Exposition (Jeunes sujets) Repas grillades établissement SCHOEFFER & fils Hagental le bas
- 17/18/11/2012:** Exposition annuelle salle polyvalente Attenschwiller



BASKET

Les nouvelles recrues nées En 2004 et 2005

Votre soutien lors des matchs et la récompense de leurs efforts.

<http://www.basket68.com>

Pour tous les rendez-vous

Excursion des Séniors



Une pause petit déjeuner dans un restaurant typique de la région



GUTACH: visite du VOGTBAUERNHOF



Déjeuner à Fischerbach restaurant NILLHOFF



Visite de la fabrique de céramique



Les explications de la fabrication de céramique





Conseil Municipal.. Extraits

SEANCE DU 08 Décembre 2010

Etaient présents à l'ouverture de la séance, sous la présidence de M. Denis WIEDERKEHR, Maire, MM. Adrien KUNKLER, Gérard POURE, Fernand ROTH, Christian ALLEMANN, Philippe ALLEMANN, Michel CRON, Gérard HUFFSCHMITT, Vincent SUTTER, Pierre WIEDERKEHR, Sylvain ZAPPELINI.

Mmes Corinne STARCK, Josiane JURET, Astrid MUESPACH

Absente excusée : Mme Sabine THEVENIN

Illuminations de Noël

Lors de son séjour au congrès des Maires à Paris, M. le Maire a obtenu un devis intéressant (de la part de Leblanc pour un montant de 2 932,88 € HT) concernant la mise en place de 3 guirlandes pour les 3 entrées de la commune.

Un autre devis a été demandé auprès de notre fournisseur habituel Baltzinger à Saint-Louis qui traite également avec le fournisseur Leblanc. Celui-ci nous a d'abord présenté un devis d'un montant de 3 380,21 € HT puis, une deuxième offre de 2 931 HT.

M. Poure précise que suite à cet éventuel achat, il faut compter les frais de montage et de démontage de 400€ par guirlande et par année. Il est proposé de commencer par remplacer les anciens décors de Noël, dont la moitié est détériorée et nécessite renouvellement.

La question de faire appel à une nacelle est également discutée. L'achat serait trop onéreux mais une location serait envisageable... M. Roth précise qu'il faut avoir suivi une formation spécifique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de demander des devis pour le remplacement des étoiles, d'inscrire les crédits nécessaires au prochain budget

Aménagement rue du Rhin et rue Michelet

M. le Maire présente deux devis de l'entreprise TP 3F, l'un pour la réfection de la rue du Rhin (24 110 € HT) et l'autre pour la rue Michelet (18 345 € HT).

Il précise que des demandes de subvention ont déjà été effectuées auprès du Conseil Général.

Concernant la rue Michelet, M. Roth pense qu'il faudrait d'abord refaire le réseau d'assainissement suite aux résultats de l'inspection télévisé, sachant qu'il y a des effondrements dus aux conduites d'eau...

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de procéder dans un premier temps au renouvellement des conduites d'eau avant de s'occuper du revêtement qui pourra être repoussé à l'année 2012.

Pour la rue du Rhin, il n'y a pas de soucis au niveau de l'assainissement. Le Conseil Municipal décide donc, de demander les subventions dont nous pourrions bénéficier et d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2011.

budget et de se renseigner pour la location d'une nacelle et pour le prix d'une formation.

Mobilier écoles

M. Poure a demandé des devis pour le renouvellement du mobilier scolaire de l'école primaire. Celui de l'école maternelle est en bon état. HEPHAÏSTOS : 2 alternatives : 9 466,41€ HT ou 12 568,50 € HT. Il a également consulté Camif. Il envisage en accord avec les enseignants, de choisir un modèle de table et de chaise réglables en hauteur afin de l'adapter à chaque enfant.

Cette année l'école primaire compte 55 élèves. Il faudrait donc prévoir 60 tables et chaises.

Le problème des sanitaires est également soulevé. Il en avait déjà été discuté... Il faudra prévoir un gros budget...

M. le Maire propose de remplacer le mobilier dans un premier temps puis de prévoir la réfection des sanitaires l'année d'après. Il faudra effectuer des demandes de subventions auprès du Conseil Général.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de renouveler le mobilier de l'école primaire, et d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2011.

Chappe Halle liberté

Lors du dernier conseil, il avait été décidé d'attendre des informations complémentaires avant de prendre une décision concernant les travaux de réfection de la chapelle à la halle de liberté.

M. Poure s'est donc renseigné :

- le treillis est bien compris dans les deux autres devis (Technochape, EMT Chape). Seule l'entreprise Valente avait fait apparaître le chiffrage du treillis.

- chacune d'entre elles met bien en place des joints de dilation, ce n'est pas précisé pas dans les devis mais cela est automatique...

Comme convenu lors du dernier conseil, les travaux ne se feront pas en hiver mais seront programmés en été. La halle ne devra pas être louée durant cette période. Cela sera convenu avec l'entreprise retenue.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de retenir l'entreprise TECHNOCHAPE pour les travaux de réfection de la chapelle à la halle de la liberté.

Consommation de fioul à la Halle de la Liberté

Suite à la surconsommation de fioul constatée et au dernier conseil municipal, il s'avère après vérification, que la citerne n'est pas accessible depuis l'extérieur. Il n'est donc pas nécessaire d'installer un cadenas. M. Zappellini précise qu'il installera des compteurs au courant du mois de janvier.

Projet de renouvellement des conduites d'eau

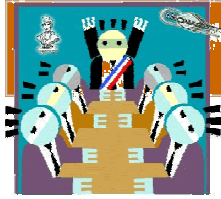
Lors de la réunion du comité directeur du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Michelbach- Attenschwiller il avait été convenu que chaque commune définisse des rues concernées par le changement des conduites d'eau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de procéder aux travaux de renouvellement des conduites d'eau dans la rue du Rhin pour l'année 2011, et de la rue Michelet par la suite.

Approbation nom des rues de la ZAC

La zone d'activités d'Attenschwiller a été nommée « les Forêts ». La Communauté des Communes de la Porte du Sundgau nous demande de valider les propositions de nom des deux rues suivantes : « rue des érables » et « rue des Peupliers ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la rue des Peupliers (coté entreprise Bubendorff) et la rue des Érables (de l'autre coté).



Conseil Municipal.. Extraits

SEANCE DU 16 Février 2011

Présents : MM. Adrien KUNKLER, Gérard POURE, Fernand ROTH, Christian ALLEMANN, Philippe ALLEMANN, Michel CRON, Gérard HUFFSCHMITT, Pierre WIEDERKEHR, Sylvain ZAPPELINI, Mme Josiane JURET
Mme Corinne STARCK et M. Vincent SUTTER arrivent au point n°5.

Absente excusée et non représentée : Mme Astride MUESPACH

Absente non excusée : Mlle Sabine THEVENIN

La secrétaire de séance : Mme Nadia DOLECZIK

Questions financières

Demande de subvention voyage linguistique

Attribution d'une subvention d'un montant de 43 € par élève dans le cadre d'un voyage linguistique à Londres pour ses élèves de 3^{ème} du 9 au 14 mai 2011 organisé par le collège des missions.

Subvention APA

Attribution d'une subvention d'un montant de 1 260 € à l'APA.

Remplacement de mâts détériorés

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif pour le remplacement de mâts (lampadaire) détériorés. Le prix d'un mât est de 1 325 € HT. Le nombre de mâts à remplacer est à définir (entre 2 et 5).

Pose de caniveaux rue des jardins

Le Conseil Municipal, décide de procéder à ces travaux avec le concours de l'entreprise Federspiel, et d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif.

Chasse

M. le Maire explique que M. Foltzer François, adjudicataire de notre forêt communale « les Goben » habite désormais dans le Sud de la France. Il souhaite céder son bail à M. Eugène Hauger, habitant de Hagenthal-le-Bas, actuellement adjudicataire de la chasse de Knoerlinge. Celui-ci est prêt à reprendre cette chasse aux mêmes conditions.

M. René Foltzer souhaite rester permissionnaire et M. Hauger en est d'accord.

La commission consultative de la chasse s'est réunie en mairie le jeudi 03 février 2011. Le dossier de M. Hauger étant complet, elle a donné un avis favorable à cette cession de bail.

Suite à ces explications, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder l'agrément à cette candidature, et accepte la cession de bail. Le Maire est autorisé à signer tout document s'y rapportant.

ONF

Approbation de l'état d'assiette 2012.

Cet état d'assiette des coupes est élaboré en application de l'aménagement forestier qui prévoit les parcelles à marteler annuellement. L'article 12 de la « charte de la forêt communale », cosignée par l'ONF et les représentants des communes forestières, prévoit que les propositions d'état d'assiette soient approuvées par délibération du conseil municipal.

Superette : maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal, sur propositions du Maire, accepte :

de procéder au recrutement d'un maître d'œuvre chargé de concevoir un estimatif pour la construction d'une superette sur le site de la ZAE les Forêts à Attenschwiller (selon un marché à procédure adaptée car le montant estimatif des honoraires ne nécessite pas de recourir à une procédure formalisée de concours)

d'autoriser le dépôt de tous dossiers de subvention d'autoriser le Maire à signer toutes pièces utiles

DIVERS

Remerciements :

de la part de M. Erwin ALLEMANN à l'occasion de ses 80 ans

de la part de Mme Lucie GROELLY à l'occasion de son 90^{ème} anniversaire

de la part de M. et Mme Anne-Marie et Robert SUTTER à l'occasion de leurs Noces d'Or

de la part de M. le curé Eric KRUPA à l'ensemble du Conseil Municipal pour la générosité de la commune à l'égard de la vie paroissiale...

Vitres salle polyvalente

M. Poure présente un montage photo de l'entrée de la salle polyvalente avec l'alternative qui avait été évoquée, de placer un panneau plein ou des volets, ceci afin d'éviter le vandalisme. Le secrétariat s'est renseigné au près de l'assurance. Une installation de ce type est vivement conseillée mais le montant de la cotisation ne sera pas diminué pour autant. Cela n'étant pas très esthétique, le Conseil municipal décide de ne pas investir dans la mise en place de ce type d'installation pour le moment.

Carrelage cuisine salle polyvalente

M. Poure présente quelques photos de la cuisine carrelée par les ouvriers communaux. Il était prévu de refaire la tapisserie, mais finalement il a été décidé d'installer du carrelage.

Bilinguisme

M. Poure soulève le problème du bilinguisme. Celui-ci est en forte demande, puisque 13 élèves de l'école maternelle Michelbach/Attenschwiller risquent de partir. L'effectif étant diminué risque de provoquer une fermeture de classe...

Accessibilité

M. Poure explique que pour l'instant, un diagnostic sur l'accessibilité des bâtiments communaux va être élaboré par un bureau d'étude, par commune, pour l'ensemble des communes de la communauté des communes.

Ce diagnostic analyse la situation de l'établissement ou de l'installation au regard de l'accessibilité aux différents types de handicap, décrit les travaux nécessaires pour parvenir à l'accessibilité et établit une évaluation des coûts de ces travaux.

Sol Halle Liberté

Après de nombreuses discussions, il a été décidé d'effectuer les travaux de la chape à la Halle de la Liberté entre le 04/07/2011 et le 27/07/2011. M. Poure se charge de voir les disponibilités de l'entreprise. Les locations devront être suspendues durant cette période.

Haut-Rhin Propre

L'opération se déroulera les 1/2/3 avril 2011.



Conseil Municipal.. Extraits

SEANCE DU 11 AVRIL 2011

Présents : MM. Adrien KUNKLER, Gérard POURE, Fernand ROTH, Christian ALLEMANN, Philippe ALLE MANN, Michel CRON, Gérard HUFFSCHMITT, Vincent SUTTER, Pierre WIEDERKEHR, Sylvain ZAPPELINI
Mme Corinne STARCK, Astride MUESPACH

Absente excusée et non représentée : Mme Josiane JURET

Absente non excusée : Mlle Sabine THEVENIN

La secrétaire de séance : Mme Nadia DOLECZIK

Approbation des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion 2010

BUDGET COMMUNAL

Résultats de l'année 2010

Année 2010	Dépenses	Recettes	Excédent	Déficit
Fonctionnement	497 256,72	768 621,78	271 365,06	
Investissement	190 534,78	330 960,37	140 425,59	

Résultats de clôture 2010

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Kunler, approuve à l'unanimité le compte administratif 2010 dressé par le Maire ainsi que le compte de gestion 2010, établi par le receveur principal.

Vote des taux d'imposition 2011

Comme en 2010, l'élaboration du budget de l'exercice 2011 s'inscrit dans le contexte de la suppression de la Taxe Professionnelle. Celle-ci a été remplacée par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T.) dont les 2 composantes sont la Contribution Foncière des Entreprises (C.F.E.) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E.).

Pour compenser la perte résultant de la différence entre le produit de la T.P. et celui de la C.E.T., la Commune percevra la Dotation de Compensation de la réforme de la Taxe Professionnelle (D.C.R.T.P.) ainsi que la part de la Taxe d'Habitation perçue précédemment par le Département et les parts de la Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties perçues précédemment par le Département et par la Région.

Ce n'est qu'à l'automne 2011 que sera opéré un ultime ajustement qui tiendra compte du calcul définitif de la D.C.R.T.P. et des bases effectives des différents impôts locaux (C.E.T., T.H., F.B. et F.N.B.).

La seule certitude que l'on a à ce jour est que la Commune percevra un produit fiscal net au moins égal au montant du produit perçu en 2010.

Il est proposé de maintenir pour l'exercice 2011 les taux d'imposition 2010, soit :

	BASES 2010	TAUX 2010	BASES PREVISION- NELLES 2011	TAUX 2011	PRODUIT CORRESPON- DANT
Taxe d'Habitation	1 035 363	20,76	1 020 000	20,76	211 752
Taxe Foncière (bâti)	629 596	18,90	655 900	18,90	123 965
Taxe Foncière (non bâti)	26 127	94,09	26 600	94,09	25 028
Cotisation foncière des en- treprises CFE	63 842	21,01	66 600	21,01	13 993

Après avis de la commission finances, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les taux d'imposition 2011 tels que définis ci-dessus. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, ces propositions.

Questions financières

Héli Secours

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser une subvention d'un montant de 100€ à l'association, comme cela avait déjà été fait.

Demande de subvention Art et Voix

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 150€ correspondant au 3^{ème} prix. Concernant le vernissage, le Conseil Municipal décide de ne pas participer au vernissage de l'exposition, conformément à la délibération qui avait été prise, en mars 2009.

Porte Halle de la Liberté

Après analyse des trois devis, le Conseil Municipal décide de choisir Roman en insistant sur l'isolation et les joints.

Achat chargeur pour le tracteur

Le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité l'achat d'un chargeur pour le tracteur.

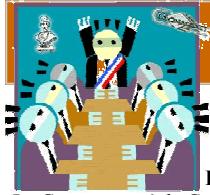
Dotations d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR 2011)

Un diagnostic de l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public a été réalisé dans la commune ainsi que pour l'ensemble des villages de la Communauté des Communes de la Porte du Sundgau.

Suite à cette étude, M. Poure a demandé plusieurs devis pour la mise en place d'une rampe à l'école. En effet, il est prévu d'accueillir un enfant handicapé pour la rentrée prochaine.

M. le Maire propose d'inscrire au budget primitif 2011 les crédits nécessaires à la mise en place d'une rampe d'accès à l'école. Ces travaux étant éligible à la DETR, un dossier de demande de subvention va être déposé à la sous-préfecture. Le taux de la subvention s'élève entre 20 et 50 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'inscrire ces travaux au budget 2011 et autorise M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR pour cette opération.



Conseil Municipal.. Extraits

Convention de conseil et d'assistance aux collectivités avec l'ADHAUR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de renouveler la convention et autorise le maire à la signer.

Passage d'un itinéraire de randonnée à VTT

La Communauté de Communes du Canton de Hirsingue a pour projet la mise en place d'un Site VTT labellisé à l'échelle du Pays du Sundgau. La commune d'Attenschwiller a été sollicitée car le circuit prévu passe dans la forêt communale « les Gobes ».

L'avis des chasseurs du lot de chasse communale n°1 a donc été demandé. Il s'avère que les chasseurs sont contre ce projet puisque le circuit VTT passe en pleine forêt et que cela nuit à leur activité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, après avoir pris connaissance des itinéraires concernés par la pratique du Vélo tout-terrain sur la partie du ban communal, de ne pas autoriser la Communauté de Communes du Canton de Hirsingue à faire passer le circuit VTT dans la forêt communale « les Gobes », et refuse donc la signature de la convention proposée.

Reversement de la TLE pour la Zone d'Activité « les Forêts »

Le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité, de reverser les recettes fiscales perçues au titre de la TLE au profit de la Porte du Sundgau, de maintenir le taux à 3,5 % et autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Participation au raccordement à l'égout

La direction départementale de l'équipement nous demande de modifier la délibération qui avait été prise le 29/03/2006, concernant la taxe de raccordement à l'égout. Il s'agit d'une « participation » au raccordement à l'égout, et non pas d'une « taxe » (article L133-1 du code de la santé publique).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de maintenir cette contribution à 1 500 € par logement. De même, en cas de collectifs, cette participation s'applique à chaque branchement.

DIVERS

Remerciements :

- de la part de Mme Julia BAUMANN, à l'occasion de son 80^{ème} Anniversaire
- de la part de Mme Jeanne ALLEMANN, à l'occasion de son 80^{ème} Anniversaire
- de la part de Mme BOHRER, à l'occasion de son 80^{ème} Anniversaire

Installation de poubelles dans le village

M. Poure a été interpellé par un habitant du village concernant le manque de poubelles dans le village, notamment pour y jeter les crottes de chien. L'idée n'est pas mauvaise, mais il faudrait réfléchir aux différents emplacements et au nombre de poubelles nécessaires. Cela représente un travail supplémentaire pour les ouvriers communaux pour les vider régulièrement. A revoir...

SEANCE DU 25 MAI 2011

Présents : MM. Adrien KUNKLER, Gérard POURE, Fernand ROTH, Christian ALLEMANN, Philippe ALLEMANN, Michel CRON, Gérard HUFFSCHMITT, Vincent SUTTER, Pierre WIEDERKEHR, Sylvain ZAPPELINI
Mmes Corinne STARCK, Josiane JURET.

Absente excusée et non représentée : Mmes Astride MUESPACH, Sabine THEVENIN

La secrétaire de séance : Mme Nadia DOLECZIK

Questions financières

Demande de subventions

La commune a été destinataire de courriers de demande de subvention de la part de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) ainsi que de l'association SEPIA (Suicide Ecoute Prévention auprès des Adolescents).

La décision qui avait été prise lors de l'attribution des subventions pour l'année 2011 est la suivante : pas de subventions supplémentaires, un roulement d'une année à l'autre sera effectué au moment de l'attribution des subventions pour diversifier les aides.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas verser de subvention à l'ONAC ni à SEPIA.

Rampe école

Suite à la présentation de plusieurs devis lors du dernier conseil municipal, M. Poure précise que l'entreprise Picci Constructions de Sausheim a été retenue pour la mise en place d'une rampe à l'école, pour un montant de 4 743,56 €. Les crédits nécessaires avaient été inscrits au budget primitif.

Une subvention dans le cadre de la DETR 2011 a été demandée. Nous avons eu l'accord pour le commencement des travaux, qui doivent avoir lieu durant l'été sachant qu'il est prévu d'accueillir un enfant handicapé pour la rentrée.

Demande de versement de don

Mme Corinne Starck fait part du souhait de Mme Odile Starck qui propose que la commune verse un don à l'association Kiwanis plutôt que l'achat d'une corbeille de fleurs dont elle n'a pas l'utilité à l'occasion de son anniversaire.

Un courrier sera donc envoyé à l'association pour expliquer ce geste, et une copie sera transmise à Mme Starck Odile.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de verser la somme de 50 € à l'association Kiwanis, montant équivalent à la valeur d'une corbeille lors de grands anniversaires.

Superette

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de confier le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la superette au cabinet Legros et Coiffier pour un montant de 36 300 € HT.

M. le Maire précise que cette première phase sera présentée à l'ensemble du Conseil Municipal.

Fusion élémentaire et maternelle RPI Attenschwiller/Michelbach-le-Haut

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité refuse la création d'un RPI Primaire.

Chemins ruraux

M. Roth, à l'appui de photos et de plans, distribués à l'ensemble du Conseil, présente le problème de disparition des bornes de délimitation d'un chemin rural au niveau du lieu-dit « Widelsberg ». En effet, celui-ci a été entièrement recouvert par du maïs. Apparemment, il existerait d'autres problèmes similaires. Des mesures sont donc à prendre si la commune veut conserver ses chemins ruraux. M. Kunkler propose d'adresser un courrier au propriétaire, sachant qu'il y a deux façons de procéder : soit permettre la récolte cette année et remettre le chemin en état l'année prochaine, soit par la force des choses, régler le problème immédiatement. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide qu'un courrier recommandé avec accusé de réception, avec plan à l'appui, devra être adressé aux propriétaires concernés, et devra stipuler que les limites devront être retrouvées et les bornes de délimitation remises en place, sans quoi un géomètre interviendra à leurs frais.



Conseil Municipal.. Extraits

DIVERS

Camion Pizza

M. Patrick Allemann de Steinsoultz sollicite la commune pour un emplacement un soir par semaine. Il propose le dimanche soir de 17h30 à 20h30 et souhaite commencer son activité fin juillet, début août. L'emplacement reste à définir. Les élus proposent qu'il se place devant l'école, rue Breton, en plaçant un panneau fléché dans la rue de Hésingue. Il devra laisser les lieux propres et quitter l'emplacement aux horaires prévus. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise l'emplacement d'un camion pizza, le dimanche soir, de 17h30 à 20h30, dans la rue Breton devant l'école.

Cosmeti Car

M. le Maire fait lecture d'un courrier de la société Cosmeti Car, spécialisée dans le nettoyage automobile écologique et sans eau qui se déplace à domicile ou en entreprise, à la demande des clients. Elle souhaite l'autorisation de la commune pour effectuer des nettoyages sur les parkings et le long des trottoirs dans le village et donc d'occuper le domaine public le temps de ces nettoyages.

Le conseil municipal autorise l'emplacement sur le parking de la salle polyvalente mais pas sur les trottoirs, et ceci par mesure de sécurité.

Forêt

M. Poure a été interpellé par rapport aux arbres qui poussent sur le chemin après l'abri de chasse. Ces arbres devraient être taillés et entretenus afin de pouvoir être vendus. M. Roth propose de voir directement avec M. Wolf de l'ONF afin d'étudier ce problème.

SEANCE DU 22 JUIN 2011

Présents : MM. Adrien KUNKLER, Gérard POURE, Fernand ROTH, Christian ALLEMANN, Gérard HUFFSCHMITT, Vincent SUTTER, Pierre WIEDERKEHR, Sylvain ZAPPELINI ;

Mmes Corinne STARCK, Josiane JURET, Astride MUESPACH.

MM Philippe ALLEMANN et Michel CRON arrivent au point n°6

Absente non excusée : Mlle Sabine THEVENIN

La secrétaire de séance : Mme Nadia DOLECZIK

M. le Maire prie l'assemblée de bien vouloir excuser Messieurs Philippe ALLEMANN et Michel CRON. Ces derniers étant en intervention suite à la chute d'un arbre rue de Paris, auront un peu de retard.

Questions financières

Rue du Rhin

Les crédits nécessaires à l'aménagement de la rue du Rhin, comprenant les travaux liés à l'accessibilité aux personnes handicapées avaient été inscrits au budget principal à partir d'un devis de TP3F, sur la base de 70 000 € HT. Entre temps, un autre devis a été établi par l'entreprise Federspiel, pour un montant de 46 000 € HT.

Une demande de subvention avait également été demandée auprès du Conseil Général. Il était prévu une participation de 27 % pour l'aménagement de la rue du Rhin. Cependant, d'après le Département, il s'avère que la réfection des trottoirs n'est plus subventionnable, et que seules les chaussées sont prises en compte. Ainsi les travaux complémentaires concernant l'accessibilité ne sont donc pas subventionnés.

D'après M. le Maire cela est intolérable car l'Etat avait promis des aides pour ces travaux obligatoires. Apparemment, le délai fixé en 2015 au départ, pour la réalisation des travaux liés à l'accessibilité aux personnes handicapées, sera probablement repoussé.

M. Poure se charge de demander un troisième devis.

Ces travaux devant être réalisés un jour ou l'autre, le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux et donc d'intégrer les travaux liés à l'accessibilité.

Approbation du projet de balisage de sentiers de découverte

La Communauté de Communes de la Porte du Sundgau souhaite réaliser le balisage d'un ensemble de circuits de randonnée pédestre sur les 13 communes de son territoire.

L'objectif de la Communauté de Communes est de permettre aux promeneurs de traverser les différents villages, afin de découvrir les principaux éléments patrimoniaux et touristiques de chacune des 13 communes.

Il est envisagé d'utiliser des chemins déjà existants afin de ne pas multiplier les réseaux de sentiers. Le balisage permettra au randonneur de s'orienter facilement. Le but n'est pas de multiplier la quantité de randonneurs mais de les regrouper sur les chemins principaux en leur rappelant les règles de bonne conduite à tenir.

Ce projet sera réalisé en partenariat avec le Club Vosgien (section de Village Neuf) qui assurera le balisage ainsi que son entretien pour le compte de la Communauté de communes Porte du Sundgau. Une convention est établie pour fixer l'engagement des parties signataires.

La commune autorise le balisage régulier du circuit de randonnée traversant la propriété concernée, ainsi que le libre passage des randonneurs. Il est convenu que cette autorisation ne constitue pas une reconnaissance de droit de passage ou de servitude quelconque, le propriétaire conserve notamment l'usage agricole, pastoral ou forestier

des terrains visés par la convention. L'utilisation des chemins par le propriétaire ou ses ayants droit pour ses besoins d'exploitation et de gestion est prioritaire sur les activités de tourisme et de randonnée.

Le Conseil Municipal, sur proposition de M. le Maire,

Vu la demande présentée par la Communauté de Communes de la Porte du Sundgau, et après avoir pris connaissance des itinéraires concernés par la pratique de la randonnée sur la partie du ban communal,

Accepte les termes de la convention du 30 mai 2011 proposés par la Communauté de Communes de la Porte du Sundgau

Autorise le Maire à signer la convention liant la Communauté de Communes de la Porte du Sundgau à la commune d'Attenschwiller

Dit que les termes de la convention s'appliquent à compter de la date de signature de la convention.

Salle polyvalente

Parking derrière salle polyvalente

M. le Maire revient sur ces travaux de réfection, en précisant que cela avait été discuté lors de la séance du 06/03/2009, d'après un devis de TP3F pour un montant de 28 000 TTC. Les crédits avaient été inscrits puis reportés à chaque budget, chaque année, depuis. Il précise que la subvention d'un montant de 7 749 € avait été versée par le Conseil Général avant même d'effectuer les travaux. Pourtant, habituellement la procédure est différente car il faut justifier, à l'appui de la facture, que les travaux ont bien été réalisés. A ce jour, la commune ne bénéficierait plus de subvention, sachant qu'elles ont largement été restreintes.

M. le Maire souligne l'aménagement qui s'est développé autour de ce parking : les conteneurs, le terrain de foot, le terrain de pétanque, l'utilisation du parking en cas de forte fréquentation de la salle. Il présente des photos qui démontrent l'ampleur des dégâts par temps de pluie (flaques d'eau) mais également par temps sec (poussière).



Conseil Municipal.. Extraits

Pour lui, c'est un véritable service à la population. Il demande donc à nouveau l'avis de l'assemblée, qui pense qu'il serait bon de demander un deuxième devis auprès de la société Federspiel. M. Poure s'en charge. Le Conseil Municipal décide, avec une abstention, de procéder aux travaux suite à la réception d'un autre devis.

Caméras vidéosurveillance salle polyvalente

Mme Juret rappelle que ce sujet avait déjà été discuté, et se demandait, où nous en étions restés. Après recherches, et d'après le compte-rendu du 15/01/2009, il s'avère que le Conseil Municipal avait décidé de ne pas installer de caméras, ce projet étant trop onéreux, à l'appui d'un devis s'élevant à 6 490 €.

Concernant les fenêtres des vestiaires, il était prévu que M. Huffschmitt confectionne un cadre avec des barreaux suite aux vitres brisées l'année dernière.

M. Poure rappelle que dernièrement encore, une dizaine de sacs poubelles avaient été déposés devant les conteneurs. La Brigade Verte a fait le constat, d'après un papier retrouvé dans les poubelles, que ce dépôt provenait des locataires de la salle communale de Ranspach-le-Bas pour un mariage...

M. le Maire précise qu'il est obligatoire, dans les lieux publics, de disposer de l'autorisation de la Préfecture pour l'installation de caméras, mais également de signaler la présence de caméras, par voie d'affichage.

Il est également discuté d'installer des caméras factices, afin de permettre la dissuasion, dans un premier temps. M. le Maire charge M. Poure de demander de nouveaux devis pour l'installation de caméras, ainsi que d'étudier les différents systèmes existants.

Remerciements

M. le Maire fait part des remerciements de Mme Adeline REY à l'occasion de ses 85 ans

Chemins ruraux

Suite à la décision prise lors de la dernière séance, M. le Maire informe l'Assemblée que les courriers recommandés ont bien été envoyés aux intéressés.

Appartement rue Breton

M. Poure précise que les locataires ont déménagé et cédé le bail au mois de juin. Plusieurs demandes de location pour cet appartement ont déjà été reçues en mairie.

Il présente quelques photos de l'appartement, qui nécessite quelques travaux avant de le louer à nouveau. Le problème de la chaudière, relié à l'école est soulevé. Il faudrait prévoir son remplacement. M. Poure se charge de demander des devis.

SEANCE DU 30 AOUT 2011

Présents : MM. Adrien KUNKLER, Gérard POURE, Fernand ROTH, Philippe ALLEMANN, Gérard HUFFSCHMITT, Vincent SUTTER, Pierre WIEDERKEHR, Sylvain ZAPPELINI ; Mme Corinne STARCK, Mlle Sabine THEVENIN

Absents excusés : MM Christian ALLEMANN, Michel CRON ; Mmes Josiane JURET, Astride MUESPACH

La secrétaire de séance : Mme Nadia DOLECZIK

Présentation du projet supérette

M. Coiffier présente l'esquisse du projet commerce de proximité dont l'implantation est prévue dans la zone d'activité « les Forêts ». Il explique qu'il lui manquait des éléments (reçus ce même jour par mail) dans le plan du géomètre pour finaliser son travail.

La prochaine étape sera la rencontre avec le groupe Casino ainsi que M. et Mme Martinez, afin de faire valider le projet.

L'architecte explique qu'il lui est impossible de donner un chiffrage à ce jour, compte tenu de tous les éléments manquants.

ONF : état prévisionnel des coupes pour l'exercice 2012

M. le Maire donne la parole à M. Poure qui présente l'état prévisionnel des coupes pour l'exercice 2012 dans les parcelles de la forêt communale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cet état des coupes pour l'exercice 2012.

Rapport annuel sur la gestion de l'eau

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le rapport annuel 2010 de la gestion de l'eau.

Rapport annuel d'élimination des déchets

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le rapport annuel 2010 du service d'élimination des déchets.

Participation au Raccordement à l'égout

Anciennement appelée taxe de raccordement à l'égout, la Direction Départementale de l'Équipement nous avait demandé, en début d'année, de la nommer « participation au raccordement à l'égout » (article L133-1 du code de la santé publique), délibération prise le 11.04.11. Cette dernière n'est cependant pas assez précise.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de maintenir la contribution à 1 500€ et décide de l'appliquer non seulement à chaque logement, mais également à tout type de construction. De même, en cas de collectifs, cette participation s'applique à chaque appartement.

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2011

Présents : MM. Adrien KUNKLER, Gérard POURE, Fernand ROTH, Philippe ALLEMANN, Michel CRON, Gérard HUFFSCHMITT, Astride MUESPACH, Vincent SUTTER, Mme Corinne STARCK.

Absents excusés : MM Pierre WIEDERKEHR, Sylvain ZAPPELINI, Mme Josiane JURET

Absents non excusés : Mlle Sabine THEVENIN

La secrétaire de séance : Mme Nadia DOLECZIK

Extension du réseau rue des prés

M. le Maire passe la parole à M. Kunkler qui rappelle le problème rencontré avec le dépôt du permis de M. Cron Jean Rue des prés, pour lequel il est nécessaire de procéder à une extension des réseaux publics de viabilité. Le Conseil Municipal avait décidé lors de la dernière séance, de réaliser et de financer les travaux d'extension du réseau. Le permis a donc pu être accordé à M. Cron.

Cependant le devis présenté s'élevait à 6 030,47 € pour une conduite d'un diamètre de 80.

M. Kunkler précise qu'actuellement d'après le POS, il ne peut y avoir qu'une ou 2 constructions supplémentaires dans la rue des prés. Par contre, dans le cadre d'un éventuel agrandissement futur de cette zone, il serait bon de prévoir une plus grosse conduite. Il a donc fait demander un devis complémentaire avec un diamètre de 100, qui s'élève à 6 309,62 €, soit une différence de 280€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de réaliser les travaux d'extension du réseau avec une conduite d'un diamètre de 100.



Conseil Municipal.. Extraits

Projet AFUA « rue du Moulin

M. le Maire rappelle que la Foncière du Rhin était en charge de la mise en œuvre du projet d'ensemble dans la rue du Moulin. Une réunion regroupant l'ensemble des propriétaires et quelques élus avait eu lieu au début de l'été. Cependant un important manque de sérieux a été constaté auprès de cette agence immobilière. Les propriétaires se sont donc retournés vers M. le Maire, afin de trouver quelqu'un de compétent en la matière. Sur conseil de maître Hassler, M. le Maire a donc présenté la société Théodolite lors d'une nouvelle réunion avec les personnes concernées. Celles-ci à l'unanimité ont décidé de travailler avec cette société.

Aussi, par courrier en date du 14 septembre 2011, M. Charles Brodhag représentant la société THEODOLITE SARL a informé la commune d'Attenschwiller que les propriétaires de terrains situés rue du Moulin envisagent de se regrouper en vue de créer une AFUA (Association Foncière Urbaine Autorisée).

Ces terrains sont situés en zone NAa du POS d'Attenschwiller et cadastrés comme suit :

Section 17 parcelles n°228 à 237, 239, 240 (en zone UC) 335, 14, 336, 337, 18, 21, 24 à 26, 28 à 30 ainsi que le chemin, soit un total de 24 parcelles.

Rappel des dispositions des articles NA4 du POS : NA 1 - Occupations et utilisations du sol admises

1.1 - Dans le secteur NAa, les constructions à usage d'habitation ou de services à la population et leurs annexes ne pourront être autorisées

- qu'après restructuration préalable du parcellaire par voie de remembrement ou dans le cadre de lotissement et ensembles de constructions groupées à usage d'habitation

SEANCE DU 04 NOVEMBRE 2011

Présents : MM. Adrien KUNKLER, Gérard POURE, Fernand ROTH, Christian ALLEMANN, Michel CRON, Gérard HUFFSCHMITT, Vincent SUTTER, Pierre WIEDERKEHR, Sylvain ZAPPELINI, Mmes Corinne STARCK, Josiane JURET, Astride MUESPACH.

Superette

M. le Maire salue M. Coiffier et M. Freyburger, venus présenter le chiffrage du projet superette. Un descriptif estimatif général des travaux est distribué aux membres de l'assemblée. Estimation des travaux à 406 000 €HT.

M. le Maire reste sans réponse de la part du groupe Casino. Une nouvelle enseigne est cependant susceptible d'être intéressée. Il s'agit de l'enseigne PROXI du groupe Carrefour. Leur approche est différente de celle du groupe Casino.

Au niveau des subventions, M. le Maire explique que suite aux différentes réunions de présentation de projet, les répartitions ont été annoncées par le Conseil Général : 15 % de subvention, seront attribués à ce projet superette dans le cadre du CTE (contrat territoire de vie). M. le Maire souligne le caractère exceptionnel de ce geste car les subventions, au vu de la conjoncture actuelle, seront de plus en plus réduites prochainement (aussi bien au niveau de la voirie que d'autres projets...). M. le Maire soulève la réelle attente et demande de la population par rapport à la superette. En effet, régulièrement des personnes lui demandent des nouvelles de l'état d'avancement du projet

Logement Ecole rue Breton

Le Conseil Municipal décide de lancer les travaux d'électricité dans le logement, et de rediscuter de la suite des travaux lors de la prochaine séance, au vu du 3^{ème} devis.

Vidéosurveillance salle polyvalente

Le Conseil Municipal décide d'installer la vidéosurveillance à la salle polyvalente mais souhaite rediscuter de ce point lors de la prochaine séance, afin de choisir entre l'achat et la location.

– Maîtrise d'œuvre Rue Michelet

Le Conseil d'entériner le choix de la Commission et d'attribuer la maîtrise d'œuvre à SETUI pour un montant de 9 570 € Ht.

Une partie des travaux concerne le renouvellement des conduites d'eau. Ces travaux seront pris en charge par le SIAEP. Une convention de maîtrise d'ouvrage unique sera donc établie entre les deux collectivités. La maîtrise d'ouvrage sera totalement assurée par la commune d'Attenschwiller.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer cette convention, et à effectuer des demandes de subvention.

Divers

8.1 Remerciement

- de la part de M Pierre HAMMEL, à l'occasion de ses 80 ans.

- M. Kunkler remercie la municipalité pour le verre de l'amitié offert lors de la passation de commandement ainsi que pour le cadeau qui lui a été offert par la commune.

Urbanisme

CU



Maître HASSLER	Section 10	Parcelles 173 et 172
Maître BROM	Section 04	Parcelle 220
Maître LANG	Section 09	Parcelle 58
Maître LUPFER	Section 04	Parcelle 239
JUD Jean-Luc	Section 09	Parcelle 132
Maître LANG	Section 08	Parcelles 144/117
Maître LANG	Section 09	Parcelle 61
Maître BROM	Section 12	Parcelle 114/145/147
Mr MISSLIN	Section 12	Parcelle 320
Maître BROM	Section 06	Parcelle 112/48 et 113/48
Maître ZANETTE	Section 13	Parcelle 101
Maître ZANETTE	Section 02	Parcelle 99/21
MOEBEL Mathieu	Section 02	Parcelle 88
Maître LANG	Section 01	Parcelle 21

Déclaration préalable

BAUER Serge	22 rue des Prés	Construction d'une terrasse en dur, remplaçant la terrasse existante
HUFFSCMITT Gérard	54 rue Charles de Gaulle	Pose de panneaux photovoltaïques
MISSLIN Claude	25 rue de Herré	abri à bois
LOWE Philippe	2 rue des Champs	changement de fenêtre et isolation extérieure
SINLER Olivier	35A rue de Hésingue	clôture
REY Fabien	21 rue de Paris	ravalement de façade
WILLER Mathieu	5 rue des Pierres	extension d'un garage
GRIMALDI Jean	6 rue Melrose	mur en L
BORNEQUE Thierry	27A rue de Paris	pose de 16 panneaux photovoltaïques

Urbanisme



Déclaration préalable

Philippe Allemann	28 rue Breton	Mise en place d'une clôture sur limite séparative
CRON Claude	3 rue de Herré	avancée de toit et pose de vélux

Permis de construire

M. et Mme POLLONO	Rue de Herré	2 maisons individuelles
BAUMANN Frédéric	27 rue de Hésingue	maison individuelle
SCI Atten	ZAE les Forêts	atelier de fabrication
Rémy BRENDLEN	Rue des Merles	adjonction d'une pergola et d'un garage
BAUMANN Dominique	Rue Wilson	maison individuelle
OERTHER Mayke & Mlle JORDAN Emilie	Rue du Moulin	maison individuelle
HERR Jean-louis	rue de Folgensbourg	maison individuelle
KEIFLIN Marie-Eve	rue des Prés	aménagement d'une grange en 3 logements
HOERNEL Anthony	rue Charles de Gaulle	maison individuelle

Permis de démolir

Philipp LOWE	2 rue des champs	Démolition d'une véranda
--------------	------------------	--------------------------

Construire en basse énergie

2 journées pour CONSTRUIRE ou RENOVER BBC et ECONOMISER L'ENERGIE
Programme

Vendredi 20 Janvier | Conférence
Salle Polyvalente | 64 rue Charles de Gaulle | 68220 Attenschwiller

18h45 | Les 7 clés pour réussir son projet de construction ou de rénovation

20h15 | Programme « je rénove BBC »

Verre de l'amitié offert par la ville

Dimanche 22 Janvier | Visites

10h00 | Visite d'une maison individuelle rénovée BBC | Comcom de la Porte du Sundgau

14h00 | Visite d'une maison individuelle neuve BBC | Comcom de la Porte du Sundgau

Informations

Entrée libre à la conférence, sans sollicitation commerciale

Visite de bâtiments

Inscription obligatoire par mail à richard.lemoine@alteralsace.org ou au 03 89 50 06 20 ou par lettre à Alter Alsace Energies – 4 rue du Maréchal Foch – 68460 Lutterbach avec nom, prénom, mail ou n° de téléphone. L'adresse de la visite vous sera transmise par mail ou communiquée au téléphone.

Les conditions :

- Se rapprocher d'une structure engagée lors des travaux
- Bien respecter vos critères de consommation énergétique de l'étiquette d'une étiquette sanitaire et d'efficacité pour l'année 2011
- Remplir la fiche d'engagement papier ou sur internet

energivie.info
Le site de l'Association des familles éco-engagées

Rejoignez une équipe de familles éco-engagées

Alter Alsace Energies
Alter Alsace Energies en 03 89 50 06 20
sur son site internet
infos@alteralsace.org

Programme européen

Porteur pour petits que vous action trouverez ?
Plus à l'aise des Accidents d'énergie ?
C'est d'après vous commentez pour l'investissement ?

Les activités de l'école

La cavalcade dans les rues de la commune : le beau temps était de la partie, rien de tel pour mettre de bonne humeur parents et enfants.



Les classes vertes

Le dimanche 03/04/2011 une vente d'objets, confectionnés par les enfants, a participé au financement des classes vertes. La chance aidant, le soleil fut de la partie. Rien de tel qu'une sortie de messe pour trouver l'aide souhaitée.



Haut Rhin propre

Les classes ont participé à la propreté du village en parcourant les rues de la commune



Le nouveau mobilier des écoles



En primaire les nouvelles tables sont les bienvenues, l'ancien mobilier datait de plus de 30 ans et n'était plus apte pour cause de vétusté.

Ce mobilier moderne est réglable pour chaque enfant, ce qui le rend confortable et diminue la fatigue des enfants.

Les Mariages



Bénédicte CRON & Pascal HUMBERT

Le 30 Avril 2011

Florence ZADWORNY & Bruno IMHOF

Le 14 Mai 2011

Christelle GERIN & Philippe HASS

Le 02 juillet 2011

Muriel DONTENWIL & Christophe AGRY

Le 04 Juin 2011

Véronique DONTENWILL & Thierry BAUM

Le 16 juillet 2011

Magalie PFULB & Cédric RICHTER

Le 25 juin 2011

Rita ANDRAOS & Sébastien REY

Le 23 juillet 2011

Sophie RUF & Vincent KUNKLER

Le 25 juin 2011

Emilie JORDAN & Mayke OERTHER

Le 30 juillet 2011

Les naissances



Alana Moea SINLER née le 14/06/2011

De Oliver SINLER et de Frédérique MINERY

Agnes HEBRARD née le 08/05/2011

De Vincent HEBRARD et Béatrice VERDIER

Benjamin BAUMANN né le 28/03/2011

De Alain BAUMANN et Anne MEDER

Maéva JUD née le 14/02/2011

De Jean-Luc JUD et Séverine WELTER

Sarah Anne Cécile GERHARD née le 10/02/2011

De Philippe GERHARD et Christine LUDWIG

Auguste RUEHER né le 22/01/2011

De Jérémie RUEHER et Amélie JEHL

Les Décès

Sincères condoléances aux familles



Attenschwiller Décembre 2011

BAUMANN Marie- Thérèse

Décédée le 04/11/2011

82 ans

HINSKY Marie-Louise

Décédée le 06/10/2011

64 ans

Baumann Fernand

Décédé le 28/09/2011

79 ans

BIR Joseph

Décédé le 10/05/2011

80 ans

STOCKER Eugène

Décédé le 14/02/2011

85 ans

Les anniversaires 2012

Les couples fêtant un anniversaire de mariage exceptionnel non inscrits dans les registres de la commune doivent se signaler s'ils souhaitent être mentionnés dans le bulletin et le site. Il en est de même pour tout événement dont la mairie n'aurait pas officiellement connaissance.



80 ANS

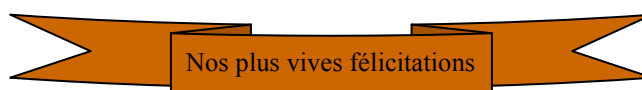
Nom patronymique	Nom marital	Né (e) le
Mme HUFFSCHMITT Anne	Allemann	09/08/1932
Mme KARRER Charlotte	Gutzwiller	12/06/1932
Mr KLEIN	Armand	27/06/1932
Mme MUNCH Julie	Ludwig	16/07/1932
Mme SIMON Mathilde	Meyer	27/05/1932
Mme GOEPFERT Jeanne	Rey	08/07/1932
Mme KLEINMANN Anne	Simon	06/09/1932
Mme WENCK Rose	Starck	28/04/1932
Mme ALLEMANN Adèle	Sutter	15/09/1932

85 ANS

Mme WIEDERKEHR Alice	Brouillard	13/10/1927
Mme ALLEMANN Suzanne	Desserich	12/02/1927
Mr MUESPACH Marcel		22/12/1927
Mr REY Marcel		23/01/1927
Mr REY Marcel		12/06/1927

90 ANS

Mme SUTTER Mathilde	Allemann	27/04/1922
Mr BOHER Albert		24/02/1922
Mme WIEDERKEHR Rose	Boher	26/04/1922
Mr KRICK Louis		31/10/1922



Travaux & Réalisations

Cuisine salle Polyvalente



Un coup de fraîcheur n'a pas fait de mal à la cuisine de la salle polyvalente. Les murs sont carrelés sur toutes leurs surfaces donnant plus de clarté à la pièce.



Un nouveau robinet demandé depuis longtemps a été mis en place.

Escaliers de l'église



Pour terminer la réfection de l'église une rénovation des escaliers s'imposait tant sur le côté qu'à la sortie de la sacristie.

Sol Halle de la Liberté



Le sol de la salle, Halle de la Liberté est enfin refait. Cela a donné un coup de jeunesse à cette vieille dame, un confort pour la marche, la stabilité des bancs et tables. Le nettoyage sera aussi facilité.

Projet superette

En partenariat avec le groupe Carrefour le projet de superette suit son cours.

Le cabinet d'architectes Gérard Legros, Michaël Coiffier a sur la demande de la commune, conçu le projet de superette, pour une surface de 225 m², surface (extensible à 350m² en cas de besoin), sous la dénomination (**Proxi**). C'est le groupe Carrefour qui dans l'optique d'une reconquête des commerces alimentaires de proximité nous suit pour la réalisation du projet.

Cette réalisation devrait voir le jour fin 2012 date de mise en service de ce magasin d'alimentation.

D'après les estimations de Carrefour le projet est largement viable si nos concitoyens jouent le jeu.

Ce magasin sera tenu par un gérant de préférence local, nous serons donc en recherche d'un couple pour se lancer dans cette aventure, qui sans aucun doute portera ses fruits, et soulagera principalement les personnes âgées. Sans oublier que les habitants de nos communes pourront facilement faire leurs courses le soir en rentrant du travail, sans être obligés de perdre du temps à courir dans les grandes surfaces.

COMMUNE D'ATTENSCHWILLER
PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMMERCE DE PROXIMITE.
ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE "LES FORETS"
Ban communal de Attenschwiller

PERSPECTIVE 2



Concours village Fleuri 2011

Maison avec jardin



PRIX	NOM - ADRESSE	JURY 1	JURY 2	JURY 3	JURY 4	NOTE						
							Daniel STARCK 6, rue des Champs	15	15	14	15	59
1er	Gustave TROENDLE 11, rue de Paris	19	19	19	19	76	Leonard ORTNER 24, rue des Prés	15	14	15	15	59
2ème	Antoine GRIMALDI 20, rue de Gabarret	17	17	19	18	71	Gérard ALLEMANN 6, rue du Moulin	14	14	14	14	58
2ème	Claude HATSTATT 23, rue de Héisingue	17	18	18	17	70	Etienne STARCK 15, rue des Prés	14	14	14	16	58
2ème	Adolphe RITTER 31, rue Breton	18	17	18	17	70	Hubert SIMON 12, rue de Folgensbourg	15	14	15	13	57
3ème	Fernand BALLIN- GER 26, rue Breton	17	17	17	18	69	Antoine MOSER 21, rue de Gabarret	14	14	14	15	57
3ème	Dominique BAU- MANN 48, rue de Héisingue	17	18	17	17	69	Jean-Paul THEVENIN rue du Général de Gaulle	13	14	15	14	56
3ème	Marcel STARCK 36, rue Charles de Gaulle	17	17	17	17	68	Gérard HUFFSCHMITT 54, rue Charles de Gaulle	15	14	14	13	56
3ème	Gilbert WIEDERK- HER rue Breton	16	16	15	16	63	Eric KUNKLER 3A, rue de Paris	14	14	13	15	56
3ème	Bernard METZ 5, rue des Merles	15	17	15	16	63	Bertrand ALLEMANN 11, rue du Rhin	13	14	14	14	55
3ème	Mathilde MEYER 37, rue de Héisingue	15	15	16	16	62	Armand KLEIN 9, rue de Folgensbourg	13	14	14	14	55
3ème	Renée GUTKNECHT 19, rue de Héisingue	14	16	15	16	61	Raymond STARCK 36, rue de Héisingue	14	14	14	13	55
3ème	Robert OCHSEN- BEIN rue de Héisingue	16	15	14	16	61	Philippe ALLEMANN 28, rue Breton	13	14	14	14	55
3ème	Patrick STARCK rue des Prés	15	15	15	16	61	Daniel MITTELHEISSER 16, rue des Merles	14	12	13	15	54
3ème	Christian WEIDER 22, rue de Héisingue	15	16	14	16	61	Hubert BAUMANN 37, rue de Paris	15	14	12	13	54
3ème	Roland GENG 31, rue de Paris	15	15	15	15	60	Huguette SCHMITT 32, rue Charles de Gaulle	14	13	14	13	54
3ème	Fernande STARCK 27, rue Wilson	15	15	14	16	60	Hubert REY 14, rue de Gabarret	14	12	13	14	53



Concours village Fleuri 2011

Maisons à colombages



PRIX	NOM - ADRESSE	JURY 1	JURY 2	JURY 3	JURY 4	NOTE
1er	Marcel SIMON 14, rue Wilson	20	20	20	19	79
1er	Hélele GROELLY 21, rue de Hélingue	18	18	18	18	72
2ème	Roland BAUMANN 3, rue des Pierres	18	18	17	16	69
2ème	Franz COMI 43, rue Wilson	17	15	17	16	65
3ème	Laurent STARCK 3, rue du 20 novembre 1944	15	17	16	14	62
3ème	Christian STARCK 1, rue des Pierres	15	15	16	15	61
-	Erwin ALLEMANN 10, rue du Rhin	14	15	14	14	57
-	Annie ALLEMANN 2, rue Charles de Gaulle	14	14	14	13	55
-	Yannik KLEIN rue du Générale de Gaulle	13	13	13	13	52
-	DE BRABANDER Mireille 3, rue Breton	13	13	12	13	51



PRIX	NOM - ADRESSE	JURY 1	JURY 2	JURY 3	JURY 4	NOTE	3ème	DOSENBACHER	14	14	14	14	56
1er	Restaurant La Couronne 13, rue Wilson	18	18	18	18	72	3ème	5B rue de Herré	14	14	14	14	56
1er	René SCHNEIDER	18	18	18	17	71	3ème	Marcel BAUMANN rue de Paris	15	14	13	14	56
2ème	Colette STARCK 23, rue Wilson	17	16	17	17	67		SATTLER rue de Hélingue	13	13	14	14	54
2ème	Charles BONNOT 4, rue de Paris	17	16	16	16	65	-	Patrick BUBENDORF 8, rue de Paris	15	14	12	13	54
3ème	Edouard BAUMANN 5, rue Breton	16	15	15	15	61		Rose WIEDERKEHR 24, rue Breton	13	13	13	15	54
3ème	Rémy ALLEMANN 17, rue Charles de Gaulle	16	16	14	15	61	-	Marcel MUESPACH 37, rue Wilson	13	13	13	14	53
3ème	Fernand WANNER 16, rue Breton	15	15	15	15	60	-	Mathilde HERR 8, rue du Rhin	14	13	13	13	53
3ème	Charlotte HARTMANN 25, rue Charles de Gaulle	16	14	15	15	60		Jean-Marc HAUGER 16, rue de Hélingue	13	12	14	13	52
3ème	Jean-Pierre RIEKER 11, rue Michelet	14	14	15	15	58		Charles ZAMBACH 16, rue Wilson	14	13	12	12	51
3ème	René KUNKLER 3, rue de Paris	14	13	16	14	57	-	Mathieu WILLER 5, rue des Pierres	12	12	13	12	49
3ème	Pierre HAMMEL 25, rue Wilson	13	14	14	15	56	-	Gérard SUTTER rue de Hélingue	12	12	12	12	48

Communauté de paroisse

Après huit années dans nos communes, le départ de notre curé a suscité bien des regrets.

Très apprécié par ses fidèles Eric Krupa a su dynamiser et rassembler les paroisses sous son ministère.

La cérémonie de départ restera dans la mémoire de tous, l'émotion ressentie tant par lui-même que par les fidèles était visible.

Nous lui souhaitons de continuer sa mission, avec la même ferveur et passion qui l'animent.

Départ de Mr le curé Eric KRUPA



Une salle Polyvalente comble et attentive. Chorales et Musiques ont rehaussé par leurs prestations cette cérémonie de départ



Remise des aubes, cadeaux des associations paroissiales des six communes.



Relève de commandement

Le dimanche 30/10/2011 marque le passage d'une nouvelle page chez les sapeurs Pompiers d'Attenschwiller. Le chef de corps Adrien KUNKLER passe le flambeau au Sergent-chef Olivier SCHNEBERGER en présence des autorités Civiles et Militaires. La cérémonie était accompagnée par la musique Liberté.

Des médailles ont été attribuées au cours de cette cérémonie aux récipiendaires

Capitaine: Adrien KUNKLER Médaille d'argent avec rosette pour services exceptionnels M. Kunkler est devenu Commandant Honoraire

Sergent-chef : Eric MUESPACH Médaille d'or pour trente années de services



La relève est là

Adrien KUNKLER
Chef de corps sortant

Olivier SCHNEBERGER
Chef de corps entrant



Après 42 années de service et une mission bien remplie le chef de corps
Adrien KUNKLER

peut prendre sa retraite l'esprit tranquille, laissant entre de bonnes mains, femmes et hommes, constituant le corps des sapeurs pompiers de notre commune.
Nous souhaitons à son successeur une longue carrière au sein de la compagnie.

Médaille de la Famille



Remise de médaille à deux mères de famille méritantes

Madame Ulrike GRÜNENWALD pour 5 enfants

Madame Karine WIEDERKEHR pour 4 enfants

Les infos Mairie

Suite à des questions posées en mairie.

La mairie rappelle que le travail à la maison (passage de la tondeuse et autres occupations) est autorisé par arrêté municipal.

Les jours fériés lorsqu'ils tombent en semaine.

Du fait que la plupart des habitants travaille ce jour là en dehors de nos frontières

11 Novembre
01 Mai
08 Mai
14 juillet
et autres



L'Artisanat dans nos murs



Petit rappel

La promenade des chiens doit se faire en laisse et si possible les besoins sont faits dans le caniveau



La collecte des cartouches vides, et des vieux téléphones continue. Il ne faut pas hésiter à les emmener en mairie. Des containers sont là pour les accueillir.

TAD

Depuis le 19 mai 2008, les habitants de la Porte du Sundgau disposent d'un nouveau service de Transport : le Transport à la Demande...Le but du service est de permettre à tous les habitants de se déplacer à l'intérieur du territoire de la Porte du Sundgau et vers les bourgs attractifs de St Louis et Altkirch. Il est nécessaire de procéder à la réservation du transport au moins la veille en utilisant le numéro



azur : 0 810 250 450. **Pour qui** : Pour toute personne domiciliée sur le territoire de la Porte du Sundgau :

Attenschwiller – Folgenschwiller – Hagenthal le Bas – Hagenthal le Haut – Knoeringue – Leymen – Liebenschwiller – Michelbach le Bas – Michelbach le Haut – Neuwiller – Ranspach-le-Bas – Ranspach-le-Haut – Wentzwiller

Les enfants de moins de 12 ans doivent obligatoirement être accompagnés. **Quand** Toute l'année du lundi au samedi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30, sauf jours fériés

Pourquoi : Pour aller chez le médecin, à la banque, pour vos loisirs, vos courses, aller au marché, rejoindre d'autres villages proches.

Comcom

Vous pouvez demander à la Comcom les formulaires suivants:
Gestion des bacs
Demandes de bacs pour les manifestations

Nouveau:

les formulaires pour l'achat des composteurs

Les formulaires sont également téléchargeables sur le site internet
Dans la rubrique téléchargement
Sinon ils peuvent être retirés à la Comcom

CHOEUR D'HOMMES
LIEDERKRANZ
ATTENSCHWILLER
La Passion du Chant

Concert de Noël

DIRECTION : RAYMOND SUTTER

LUNDI 26 DÉCEMBRE 2011 À 19 H
ATTENSCHWILLER
EGLISE ST-VALENTIN

AVEC LA PARTICIPATION
DE VINCENT SUTTER (ORGUE)
ET JEAN-GEORGES KOERPER (SAXOPHONE)

ENTRÉE LIBRE - PLATEAU